



La Financière Power annonce ses résultats financiers du troisième trimestre

Les lecteurs sont priés de se reporter aux sections intitulées Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS et Déclarations prospectives à la fin du présent communiqué.

Montréal (Québec), le 8 novembre 2018 – La Corporation Financière Power (TSX : PWF) a annoncé aujourd’hui ses résultats pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018.

Résultats consolidés de la Financière Power

Pour la période close le 30 septembre

Faits saillants

- Les souscriptions de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco) pour le troisième trimestre de 2018 se sont établies à 34,4 G\$, une hausse de 17 % par rapport au troisième trimestre de 2017, qui s’explique par une augmentation de 15 % enregistrée au sein de l’exploitation américaine, reflétant la vigueur des souscriptions de fonds communs de placement de Putnam, et par une augmentation de 35 % au sein de l’exploitation européenne attribuable à la hausse des souscriptions de produits de rentes collectives.
- L’actif administré consolidé de Lifeco au 30 septembre 2018 s’est chiffré à plus de 1,4 billion de dollars, soit une hausse de 7 % par rapport au 31 décembre 2017.
- Au troisième trimestre de 2018, la Société financière IGM Inc. (IGM) a déclaré un bénéfice net de 198,2 M\$. Le bénéfice net ajusté, excluant les autres éléments (une mesure financière non conforme aux normes IFRS), s’est chiffré à 222,7 M\$, soit le bénéfice net ajusté trimestriel le plus élevé de l’histoire de la société.
- IGM a remplacé la marque Groupe Investors par la marque IG Gestion de patrimoine.
- IGM a enregistré un actif géré record pour une fin de trimestre, s’élevant à 159,7 G\$, en raison de rendements favorables sur les placements. Tant l’actif géré d’IG Gestion de patrimoine que l’actif géré des fonds d’investissement de Mackenzie ont atteint un record historique pour une fin de trimestre.

Troisième trimestre

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d’actions ordinaires s’est chiffré à 523 M\$, ou 0,74 \$ par action, comparativement à 463 M\$, ou 0,65 \$ par action, en 2017.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d’actions ordinaires s’est chiffré à 578 M\$, ou 0,81 \$ par action, comparativement à 465 M\$, ou 0,65 \$ par action, en 2017.

Les autres éléments, exclus du bénéfice net ajusté, ont représenté une charge de 55 M\$ et ils comprenaient la quote-part revenant à la Société des charges de restructuration de Lifeco liées à l’intégration de Retirement Advantage, un fournisseur de services financiers établi au Royaume-Uni, et à la vente en cours d’un bloc de polices existantes. Les autres éléments d’IGM représentaient des charges de restructuration et d’autres charges résultant de la restructuration des fonds d’actions nord-américaines ainsi qu’une prime liée au remboursement anticipé de débentures.



L'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de la Financière Power est composé des éléments suivants :

(en millions de dollars)

	2018		2017	
	Bénéfice net	Bénéfice net ajusté	Bénéfice net	Bénéfice net ajusté
• Lifeco	464	503	392	392
• IGM	113	129	102	102
• Pargesa Holding SA (Pargesa)	12	12	34	36
• Financière Power – exploitation générale et autres	(66)	(66)	(65)	(65)
	523	578	463	465

Période de neuf mois

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 1 767 M\$, ou 2,48 \$ par action, comparativement à 1 492 M\$, ou 2,09 \$ par action, en 2017.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 1 822 M\$, ou 2,55 \$ par action, comparativement à 1 588 M\$, ou 2,22 \$ par action, en 2017.

L'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de la Financière Power est composé des éléments suivants :

(en millions de dollars)

	2018		2017	
	Bénéfice net	Bénéfice net ajusté	Bénéfice net	Bénéfice net ajusté
• Lifeco	1 521	1 560	1 188	1 292
• IGM	341	357	330	322
• Pargesa	92	92	128	128
• Financière Power – exploitation générale et autres	(187)	(187)	(154)	(154)
	1 767	1 822	1 492	1 588

Résultats de Great-West Lifeco, de la Financière IGM et de Pargesa Holding

Pour la période close le 30 septembre

GREAT-WEST LIFECO INC.

Troisième trimestre

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 689 M\$, ou 0,697 \$ par action, comparativement à 581 M\$, ou 0,587 \$ par action, en 2017. Le bénéfice net de Lifeco pour le troisième trimestre de 2017 comprenait une provision de 175 M\$ après impôt liée aux répercussions de la saison des ouragans dans l'Atlantique en 2017, qui a entraîné une diminution de 0,177 \$ du bénéfice net par action.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 745 M\$, ou 0,754 \$ par action, comparativement à 582 M\$, ou 0,589 \$ par action, en 2017. Au troisième trimestre de 2018, les autres éléments, exclus du bénéfice net ajusté, ont représenté une charge de 56 M\$.

Période de neuf mois

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 2 251 M\$, ou 2,277 \$ par action, comparativement à 1 757 M\$, ou 1,776 \$ par action, en 2017.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 2 307 M\$, ou 2,333 \$ par action, comparativement à 1 913 M\$, ou 1,934 \$ par action, en 2017.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.

Troisième trimestre

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 198 M\$, ou 0,82 \$ par action, comparativement à 173 M\$, ou 0,72 \$ par action, en 2017.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 223 M\$, ou 0,92 \$ par action, comparativement à 173 M\$, ou 0,72 \$ par action, en 2017. Les autres éléments, exclus du bénéfice net ajusté, ont représenté une charge de 25 M\$ au troisième trimestre de 2018.

Période de neuf mois

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 587 M\$, ou 2,44 \$ par action, comparativement à 551 M\$, ou 2,29 \$ par action, en 2017.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 612 M\$, ou 2,54 \$ par action, comparativement à 536 M\$, ou 2,23 \$ par action, en 2017.

PARGESA HOLDING SA

Troisième trimestre

Pargesa a présenté un bénéfice net de 38 M FS, comparativement à 96 M FS en 2017.

Le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 42 M FS, comparativement à 98 M FS en 2017.

La diminution est principalement attribuable à la baisse des profits sur les activités des fonds d'actions de sociétés fermées et des autres fonds d'investissement.

Pargesa a adopté IFRS 9 en 2018. Par conséquent, les résultats ne tiennent pas compte d'une charge pour perte de valeur sur sa participation dans Ontex N.V. (Ontex) et ils comprennent des profits latents liés à la juste valeur sur son portefeuille d'actions de sociétés fermées, conformément à IFRS 9. La Financière Power continue d'appliquer IAS 39 et elle a apporté un ajustement de 4 M\$ à la quote-part lui revenant de l'apport de Pargesa au troisième trimestre, tel qu'il est présenté ci-dessous.

Période de neuf mois

Le bénéfice net s'est chiffré à 251 M FS, comparativement à 349 M FS en 2017.

Le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 260 M FS, comparativement à 348 M FS en 2017.

La diminution du bénéfice au cours de la période de neuf mois est aussi attribuable à la baisse des profits sur les activités des fonds d'actions de sociétés fermées et des autres fonds d'investissement.

Les résultats de Pargesa ne tiennent pas compte d'une charge pour perte de valeur liée à sa participation dans Ontex et de la quote-part lui revenant d'un profit réalisé à la vente de Burberry Group plc (Burberry) au deuxième trimestre de 2018. Les résultats de Pargesa au premier trimestre de 2018 ne tenaient pas compte des profits réalisés sur des placements dans des actions de sociétés fermées. L'ajustement apporté par la Financière Power relativement à IAS 39 s'est chiffré à 3 M\$ pour la période de neuf mois.

Le tableau suivant présente les ajustements apportés à l'apport de Pargesa à la Financière Power conformément à IAS 39 :

(en millions de dollars canadiens)	2018			Total
	T3	T2	T1	
Cession de Burberry ^[1]	-	18	-	18
Charges pour perte de valeur liées à Ontex ^[1]	(2)	(34)	-	(36)
Cession de fonds d'actions de sociétés fermées ^[2]	-	-	21	21
Profits (pertes) latents sur les fonds d'actions de sociétés fermées	(2)	(5)	1	(6)
Total	(4)	(21)	22	(3)

[1] Le 1^{er} janvier 2018, Pargesa a adopté IFRS 9, ce qui a donné lieu au reclassement de la majorité de ses placements (excluant ceux dans les fonds d'actions de sociétés fermées), qui étaient auparavant classés comme disponibles à la vente, à titre de placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La Financière Power continue d'appliquer IAS 39 et a ajusté sa quote-part de ces éléments.

[2] Les placements dans des fonds d'actions de sociétés fermées, auparavant classés comme disponibles à la vente, ont été reclassés à la juste valeur par le biais du résultat net et les profits latents cumulés jusqu'au 31 décembre 2017 ont été transférés dans les bénéfices non distribués. La Financière Power continue d'appliquer IAS 39 et a ajusté sa quote-part de ces profits réalisés.

Dividendes sur les actions ordinaires de la Financière Power

Le conseil d'administration a déclaré aujourd'hui un dividende trimestriel de 43,30 cents par action sur les actions ordinaires de la Société, payable le 1^{er} février 2019 aux actionnaires inscrits le 31 décembre 2018.

Dividendes sur les actions privilégiées de la Financière Power

Le conseil d'administration a également déclaré des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées de la Société.

Le tableau suivant présente les dividendes payables le 15 février 2019 aux actionnaires inscrits le 25 janvier 2019 :

Série - Symbole boursier	Montant
Série A - PWF.PR.A	Taux variable ^[1]

[1] Égal à un quart de 70 % du taux préférentiel moyen de deux grandes banques à charte canadiennes pour la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2018.

Le tableau suivant présente les dividendes payables le 31 janvier 2019 aux actionnaires inscrits le 10 janvier 2019 :

Séries	Symbole boursier	Montant	Séries	Symbole boursier	Montant
Série D	PWF.PR.E	34,375 ¢	Série O	PWF.PR.O	36,25 ¢
Série E	PWF.PR.F	32,8125 ¢	Série P	PWF.PR.P	14,4125 ¢
Série F	PWF.PR.G	36,875 ¢	Série Q	PWF.PR.Q	19,8493 ¢
Série H	PWF.PR.H	35,9375 ¢	Série R	PWF.PR.R	34,375 ¢
Série I	PWF.PR.I	37,50 ¢	Série S	PWF.PR.S	30 ¢
Série K	PWF.PR.K	30,9375 ¢	Série T	PWF.PR.T	26,25 ¢
Série L	PWF.PR.L	31,875 ¢	Série V	PWF.PR.Z	32,1875 ¢

À propos de la Financière Power

La Corporation Financière Power est une société internationale de gestion et de portefeuille diversifiée qui détient des participations essentiellement dans le secteur des services financiers au Canada, aux États-Unis et en Europe. Elle détient également des participations importantes dans des sociétés industrielles et de services d'envergure mondiale établies en Europe. La Corporation Financière Power est membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le www.PowerFinancial.com.

Au 30 septembre 2018, la Financière Power détenait les intérêts économiques suivants :

- 67,7 % – Great-West Lifeco (TSX : GWO) www.greatwestlifeco.com
- 61,4 % – Financière IGM (TSX : IGM) www.igmfinancial.com
- 27,8 % – Pargesa Holding (SIX : PARG) www.pargesa.ch
- 81,6 % – Wealthsimple Financial Corp. ^[1] www.wealthsimple.com

[1] Intérêt détenu par Lifeco, IGM et la Société.

Sommaire des résultats

(non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Bénéfice net ajusté				
Lifeco ^[1]	503	392	1 560	1 292
IGM ^[1]	129	102	357	322
Pargesa ^[1]	12	36	92	128
	644	530	2 009	1 742
Activités propres ^[2]	(31)	(28)	(83)	(55)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	(35)	(37)	(104)	(99)
Bénéfice net ajusté ^[3]	578	465	1 822	1 588
Autres éléments – voir ci-dessous	(55)	(2)	(55)	(96)
Bénéfice net ^[3]	523	463	1 767	1 492
Bénéfice par action – de base ^[3]				
Bénéfice net ajusté	0,81	0,65	2,55	2,22
Autres éléments	(0,07)	–	(0,07)	(0,13)
Bénéfice net	0,74	0,65	2,48	2,09

[1] Les apports de Lifeco et d'IGM comprennent une répartition des résultats de Wealthsimple Financial Corp. et de Portag3 Ventures Limited Partnership en fonction de leur participation respective. Les apports d'IGM et de Pargesa reflètent les ajustements apportés conformément à IAS 39.

[2] Comprennent les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement, l'impôt sur le bénéfice, les intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les profits (pertes) de change et les produits tirés (pertes sur) des placements.

[3] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires.



Autres éléments

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Quote-part des autres éléments de Lifeco :				
Charges de restructuration	(38)	—	(38)	(104)
Quote-part des autres éléments d'IGM	(1)	—	(1)	—
	(39)	—	(39)	(104)
Quote-part des autres éléments d'IGM :				
Charges de restructuration et autres charges	(10)	—	(10)	(10)
Prime versée au remboursement anticipé de débetures	(5)	—	(5)	—
Régime de retraite	—	—	—	22
Quote-part des autres éléments de Lifeco	(1)	—	(1)	(4)
	(16)	—	(16)	8
Quote-part des autres éléments de Pargesa :				
Autres produits (charges)	—	(2)	—	—
	(55)	(2)	(55)	(96)

Apport au bénéfice net ajusté de la Financière Power

Trimestre clos le 30 septembre 2018			
(non audité) (en millions de dollars canadiens)	Apport au bénéfice net ajusté tel qu'il a été présenté	Écritures liées à la consolidation ^[1]	Apport au bénéfice net ajusté de la Financière Power
Lifeco	505	(2)	503
IGM	137	(8)	129
Pargesa	16	(4)	12
Période de neuf mois close le 30 septembre 2018			
(non audité) (en millions de dollars canadiens)	Apport au bénéfice net ajusté tel qu'il a été présenté	Écritures liées à la consolidation ^[1]	Apport au bénéfice net ajusté de la Financière Power
Lifeco	1 563	(3)	1 560
IGM	376	(19)	357
Pargesa	95	(3)	92

[1] Les apports de Lifeco et d'IGM comprennent une répartition des résultats de Wealthsimple Financial Corp. et de Portag3 Ventures Limited Partnership en fonction de leur participation respective. Les apports d'IGM et de Pargesa reflètent les ajustements apportés conformément à IAS 39.



Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires comprend ce qui suit :

- le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires;
- les autres éléments, notamment l'incidence après impôt des éléments qui, selon le jugement de la direction, rendraient la comparaison des résultats liés à l'exploitation d'une période à l'autre moins significative. Les autres éléments comprennent la quote-part revenant à la Société des éléments présentés au titre des autres éléments par une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement.

La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière de la Financière Power et elle croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Le bénéfice net ajusté, selon la définition de la Société, aide le lecteur à comparer les résultats de la période considérée à ceux des périodes précédentes, car les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes des activités courantes sont exclus de cette mesure non conforme aux normes IFRS.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et le bénéfice net ajusté par action sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS qui n'ont pas de définition normalisée et qui pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités.

La Société utilise également un mode de présentation non consolidée pour présenter et analyser ses résultats, en vertu duquel ses participations dans Lifeco, IGM, Portag3 Ventures Limited Partnership et Wealthsimple Financial Corp. sont comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence. La présentation non consolidée n'est pas conforme aux normes IFRS. Toutefois, elle est utile au lecteur puisqu'elle permet de présenter les résultats de la société de portefeuille (la société mère) séparément des résultats de ses filiales en exploitation.

Dividendes déterminés

Tous les dividendes présentés ci-dessus à l'égard des actions privilégiées et ordinaires de la Société sont des dividendes déterminés aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.

Déclarations prospectives

Certains énoncés dans le présent communiqué, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société, ou qui traduisent les attentes actuelles publiées par les filiales ouvertes de la Société lorsqu'il s'agit de renseignements concernant ces filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les perspectives d'affaires, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs, stratégies et perspectives continus de la Société et de ses filiales, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés des actions et des marchés financiers locaux et mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, aux changements technologiques, à la cybersécurité, à la réglementation gouvernementale, à la



législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance, ainsi que de la capacité de la Société et de ses filiales à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances, notamment qu'on ne s'attend pas à ce que les facteurs mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et ses filiales. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de la Société, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris son plus récent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

- 30 -

**Pour de plus amples renseignements,
veuillez communiquer avec :**

Stéphane Lemay
Vice-président, chef du contentieux et secrétaire
514-286-7400